



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 4 MAI 2021

L'an deux mil vingt et un, le quatre mai à 18h le Conseil municipal de Naintré, dûment convoqué par le Maire, s'est réuni, salle Eugène Guillon, en *session ordinaire*, sous la présidence de Monsieur Christian MICHAUD, Maire.

Réf : TS/MBM

Effectif légal du conseil municipal : 29
Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 18
Pouvoirs : 6
Absents : 5

Date de la convocation : 27 avril 2021

PRÉSENTS: MICHAUD Christian, CHALLOT Dominique, BARBOTTIN Lydie, MINEREAU Jean-Romuald, BIOTTEAU Dany, DUFFAULT Tetyana, LECOQ Monique, GOHIER Monique, BARREAU Mireille, BEUGIN Valérie, GOLA Odile, DUFFAULT Laurent, VERDUZIER Kévin, SULLI Bruno, PIAULET Christine, ROBIN Nadia, DEBIAIS Viviane, POISSON Jean-François.

REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

DESIRE Valérie représentée par L BARBOTTIN
CROC Bertrand représenté par D BIOTTEAU
GABIGNON Christophe représenté par L BARBOTTIN
DELPHIN Caroline représentée par C MICHAUD
MASSONNEAU Bruno représenté par V DEBIAIS
ROYER Freddy représenté par V DEBIAIS

ABSENTS : MUSCAT Yvette, DESIRE Thierry, CHAPUT Clément, CHAPUT Sabrina, BEUNEL Philippe

Secrétaire de séance : Lydie BARBOTTIN

DELIBÉRATION N° 77

RAPPORTEUR : Christian MICHAUD

OBJET : TRANSFORMATIONS DE POSTE

Le conseil municipal est informé qu'il convient de **procéder à des transformations de poste.**

En effet, suite au départ d'un agent contractuel, une partie de ses missions a été proposée aux agents titulaires volontaires des écoles à temps non complet. **Le temps de travail de cinq agents va être augmenté en conséquence.**

Il est donc proposé au conseil municipal, la transformation des postes suivants :

à compter du 1/09/2021

- un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe de 33h à 35h
- un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe de 31h30 à 33h

à compter du 1/01/2022

- un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe de 29h à 32h
- un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe de 29h30 à 32h
- un poste d'adjoint technique de 31h à 32h

VU l'avis favorable de la commission du personnel du 17 mars 2021,
Considérant les demandes formulées par les agents,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- décide** de transformer les postes tels qu'indiqués ci-dessus,
- fixe** la liste des postes de la commune conformément au tableau joint ;
- charge** M le Maire des démarches nécessaires à cet effet.

VOTE

UNANIMITÉ

Publication en mairie le :

Christian MICHAUD, Maire de Naintré, peut certifier, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
le

